Bureau métégrologique.

Washington, 3 juillet - Indications pour la Louisiane-Temps en partie couvert mardi et mercredi ; vente variables.

HOTEL DE VILLE

COMITES.

Deux comités du conseil mu-nicipal out dû se réduir, hier soir, pour s'occuper des affaires de viile. Comme on le pense bien, c'est le drainage— la grande affaire du moment-qui a fait presque tous les frais de la discussion. Le Bureau du service civil est spécialement intéressé dans cette question.

Les travaux avancent rapidement. Ila doivent être terminées vers le premier septembre, et livrés à la ville qui en prendra possession et mettra immédiatement le système eu opération. Mais il faut des hommes capables, expérimentés, pour diriger convenablement ceste machine à la fois savante et compliquée.

On ne peut guères les trouver que par voie de concours et d'examens. De 11, la necessité pour les commissaires du service civil d'avoir une connaissance exacte, et du nombre d'hommes qu'exigera la mise en opération du drainage, et de la nature des travaux que l'on attend de chacun d'eux. C'est sur ces notions qu'il dressere la série de questions qui devront être posées aux postulants.

Quel sera le nombre voulu d'employés chargés de faire marcher les machines de la station électrique centrale et des stations auxiliaires?

Le Bureau comptait recevoir. hier, la liste; mais le comité man chaque jour, mais qu'il lui est d'organisation ne s'est pas réuni, également permis de procéder à la samedi dernier, comme il devait préparation de ses repas.

le faire ; le travail ne s'est donc

Les mémoires nue I pas terminé. Le Bureau espère recevoir les renseignements nécessaires, le plus tôt avec ses effets. possible, attendu que le temps marche vite, que nous appro- cours prononcé hier par M. Paul chons, à grands pas. du 1er sep. Deroulède, fondateur de la Ligue tembre, et qu'il lui faut publier des Patrio, s, coanu depuis longdes aunonces, pour avertir les temps comme un des adversaires candidats. Quant à lui, il est prêt. Il a sous la main des experts habiles, connaissant tous les secrets du métier et pouvant apprécier les capacités ment infâmant pour tous les foncdes postulants. Espérons qu'il tionnaires, civils et militaires, res-

seignements dont il a besoin. Le comité des rues et débarca- grand pour le martyr et la victime." dères devait aussi préparer l'ordonnance relative à l'adoption du pavage en asphalte, de la rue du Canal; mais il ne s'est pas réuni ou, du moins, il ne s'est pas trouvé à la réunion le quorum nécessaire. On n'a donc plus.

An Sénat espagnol.

Madrid, Espagne, 5 juillet-Le sénat espagnol a repris aujourd'hui la discussion du traité de paix en-

tre l'Espagne et les Etats-Unis. Senor Montero Rios, président de la commision espagnole de paix envoyée à Paris, a déclaré que l'Espagne aurait les mêmes droits commerciaux que les Etats-Unis à Cuba, à Porto Rico et aux Philippines.

Il a ajouté que le traité était basé sur le principe que l'Espagne abandonnait sa souveraineté sur provoqué de chaleureux applaudisl'île de Cuba, afin que l'île devint sements, bien mérités. indépendante et ne fut par annexée aux Etata-Unis.

A Terre-Neuve. Press Associés.

St Jean, Terre Neuve, 3 juillet-Maintenant que la loi sur l'amorce est strictement miss en vigneur contre les Français, ceux-ci usent de représsilles en écartant les mavires des ports de la côte dité de Les autorités coloniales ont tenu

ce matin leur première conférence avec les commandants des navires français et anglais. Sir Hugh McCallum, le gouver-

meur y assistait. Une autre conféreuce aura lieu demain. Le résultat de ces délibérations ne sera probablement pas connu à

St-Jean avant d'avoir été sonmis à l'approbation de M. Joseph Chamberlain, ministre des colenies d'Angleterre. Le vapeur Colombine, du service

spécial de Terre Neuve, est attendu co soir.

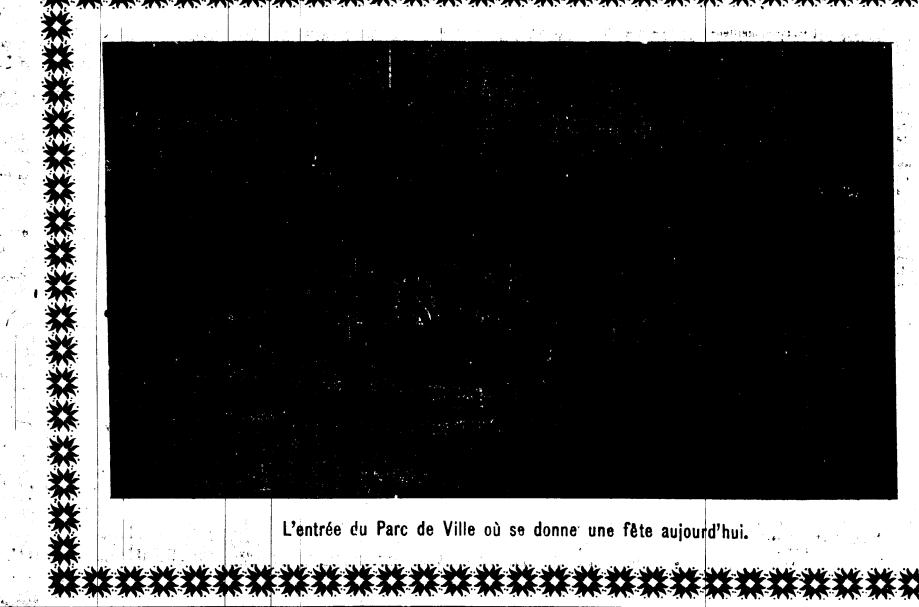
Monvelles démenstrations à Baroelone.

Barcelone, Espagne, 3 juillet-De nouvelles démonstrations ont eu lieu ce soir à Barcelone, et les gendarmes ont charge pour disperser la

La célébration de la fête du 4 juillet au Mezique

Mexico, Mexique, 8 juillet-Les colonies américaines des diverses, villes du Mexique célèbrerent la Mto du 4 juillot par des bals, des diserset des pique-piques.

sout invités. Le pluie a été générale dans la République du Maxigue, ce qui as-.mre de bonnes récoltes.



A propos de Dreyfas.

Paris, France, 3 juillet-On affirme à Paris qu'il est non soulement

Les mémoires que Dreyfus a écrit à l'île du Diable y sont restés. Ils seront envoyés au goavernement

On commente beaucoup un dis-

les plus violents de la révision. M. Dereulède a dit en substance que si Dreyfus était proclamé innocent, "aucune peine ne serait asses forte, aucun pilori auffisamobtiendra immédiatement les ren- ponsables de sa condamnation, et qu'aucun honneur ne serait aesez

PARC ATRLETIQUE.

AMUSEMENTS.

Une très intéressante nouveauté pu rien terminer de ce côté, non au Parc Athlétique: les sœurs sa devise Coulson, excellentes filles, qui font. cours. des exercices fort attrayants.

Nous engageons vivement les amateurs à aller voir leurs élégantes danses sur les globes qui se balancent sous elles. La pièce intitulée: "Un souper pour deux", par Bert Coote, Beckwith et Miss Kingsley, a fait tant d'effet, que la direction la reproduit cette semaine.

Quant au programme du concert. il est toujours excellent. Nous y avons, hier soir, applaudi toute la musique du ballet de Faust, de Gounod, et l'ouverture des Diamante de la Couronne, d'Auber. Les autres morcesux, au nombre de dix, que nous ne citerens pas, ont

WEST BND.

Foule énorme, depuis deux jours, az West End. Rien de plus naturel après la série de soirées menaçantes qui se sent succédé depuis assez longtemps; mais il y a là des attractions speciales que l'on treuve rarement ailleurs. Nous ci terons surtout Miss Edith Craske, danseuse anglaise qui imite les danses caractéristiques des différentes nations de l'Europe-Espagne, Allemagne, Italie, etc.

Dans le pregramme du consert, parmi les morceaux, qui ont peutêtre provoqué les plus chaleureux applaudissements, nous citerons 'ouverture de Lembardi, de Verdi; celle de Mignon, de Thomas; un chant patriotique par Miss Bates et le quatuor de veix sans accompagnement, que chacun de nous con-

Athénée Louisianais.

CONCOURS DE 1899.

L'Athénée propose le sujet suivant aux personnes qui désirent prendre part au concours de cette le me

Charles Gayarré et ses œuvres. Les manuscrits secont reçus jusqu'au 1er mars 1900 inclusive-

ment L'auteur du manuecrit qui aura été jugé le meilleur, recevra une médaille d'or et un prix de cinquante dollars en espèces.

L'Athénée, s'il le juge utile, accordera une seconde médaille. Toute personne résidant en Louimane est invitée à concourir.

Les manuscrits devront être écrits aussi limitéement que possi-De dembreux Mexicains éminents ble, sur papier écolier réglé, avec une marge, et seulement sur le recto et les lignes. Ils pe devront pas dépasser 25 pages. Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant

une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre seulement l'enveloppe contenant le nom du concurrent qui a mérité le prix pour s'assurer qu'il est dans les conditions du concours. Le comité pourra accorder des

mentions honorables, s'il le juge convenable. Tout manuscrit couronné sera publié dans le journal de l'Athé-

Les devises des concurrents qui des mentions honorables auront été accordées, seront lues devant le public.

Les candidate devront se soumettre strictement aux dispositions du programme. Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître

Toute personne qui aura obtenu la médaille, ne pourra plus concourir. Les manuscrits seront adressés

au Secrétaire. Le Secrétaire perpétuel, BUS. ROUEN. P. O. Box 725.

Nouvelle-Orléans. ANNONCES JUDICIAIRES.

VESTES PAR LE QUERIF ANNONOR JUDICIAIRE

Vente de Propriétés de Valeur dans le Lixième District.

Une formant l'encoignure des rues Perrier et Cadix, dans l'ilet borné par les dites rues et les rues Valence et Colisée, Et l'autre dans le même ilet, falcant

face à la rue Pertier. Mme Mary Amelia Roussel, veuve de

Wm Devlin ve L. J. Barthelemy. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA ODUT CIVILE DE DISTRICT POUR LA perséase d'Orisans, No 59.661.—En verts d'un writ de misie et vente à moi adressé par l'Hon Cour Civi'e de District pour la parcisee d'Orisans, dans l'affaire ci-dessus intitulés, je procéderai à la vente à l'eschère publique, à la Hourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Basonne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 3 août 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain morcean on portion de terre Un certain morcean ou portion de terre, avec les bâtieses et améliorations qui e'y trouvent et les droits, voles, privilèges, etc., à cela appartenant où de quelque façon en dépardant, eithé dans le Sixème Lutriot de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Cadix, Valence. Colisée (autroine Plaquemines) et Perrier: lequel est désigné par l'ilet No 46, ser jun plan d'Ouest Bouligny, fait par :; F. Zimple, voyér. le 18me jour de mars 1836 et déspué pour références en l'étude de Louis T. Caire, ancien notaire en cette ville, lequel dit morceau en vertion de terre forme l'encofrante.

morceau ou portion de terre forme l'encoignure des rues Perrier et Cadis et meurant soiral te pieds de face à la rub Perrier sur cent pieds de prefiedeur entre lignes parallèles et fepade à press as me a la rus Perrier sur cent pieda de prefinade a la rus Cadix.

Un certain morceau eu portion de terre ensumble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, et avantages à cela appartemant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le prème district e illet que la propriété en ce-ci ni-dessus décrits, isquelle dite pertien de terre commence à une distance de cent cinquelle de l'empeignure des russ Perrier et Cadix et mesurant quarante cinq pieda de face à la rus Perrier, sur cont pieda de prefendeur en tre ligues paralibles.

deisi dans l'affine ci-dessus.

Conditions - Comptant sur tes lieux.

PRASE MARQUEZ.

Shérif Civil de la Paredace d'Oriéans Ernest Lée Sansum, avecet pour le plaignat.

90 juis-90-juil 7 14 21 28-sout 8 posseian de Mine Mazy Doyle, veave de Robert Gardner.

OUB CIVILE DE DINTRICTIPOUR la pareisse d'Oriéans—le 57,9(0—Division E—Avis est par le présent demé aux méaneisrs de estie aucosseign et à toutes aux ries personnés intéressées d'aveir à déduire dans les dix jours qui anivrent la présente notification les raisons (c'ille en ent) pour lesquelles le éempte final présenté par John Rélaon et Dauiel Dewning, exécuteurs testamentaires de cotte successées. Le servit nas mentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les funds distri-bule optformément au dit compte-Par erdre de la Cour. PAUL O. GUERIN, 30 juin-80-juil8 9 Greffer.

AVIS DE PUCCESSIONS.

Auctroion de Mutthew Swards OUR CIVILE DE DINTRICT POUR LA Parelase d'Orléans—No 59 010 - Division D - Attendu que Timethy W. Deamond a présenté une pétition a la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la encocasion de feu Matthew Swords décédé intestat; avis est par le présent donné à tous neux que cela peut nomocrmer l'arcir à déduire, dans las dix jours les ratsons pour sequelles il ne cerait pas fait dreit à la dise pétition.

Par ordre de le Tour

PAUL O. GUÉRIN.

**reffer E

Anecession de Evelino Lavinia Maycy, épouse de Menry Wallett.

publié dans le journal de l'Athénée.

La présentation des prix se fera dans une séance publique. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Le nom du lauréat ou de la lauréat sera proclamé après la lecture du ma nuscrit qui aura obtenu le prix.

Tendre d'avaira de Menry Waltett.

COUR CIVILE DE DIBTRIUT souria par cours de Menry de l'est d'obtenir de la cours d'avaira à l'este d'obtenir de feur Eveline Lavisia Marcy, éponse de Henry Willett, déodée interat, avis est par le présent demné à seus ceux que cela peut conominer d'aveir à déduire dans les dix jeurs, les raisons peut :equalles il ne serait san fait devit à la dite pétitien.

Paul O. GUERIN.

4 inil-4 8 13

Buccession de George Pollock. Succession de George Policek.

Ciour Civile De Distreict peur la Pareisse d'Orléans—No 14 483—Division
C—Avis est par le présent denné aux créanciers de cette succession et à tentes aux créanciers des estes succession et à tentes auxres
personnes intéresées d'avoir à déduire dans
les dix jours qui auvrent la présente notificative les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le
tablean de distribution et compte présenté par
lime Lucy F-anklin Read McDonnell, exécutrios testamentaire dative de cette succession
ne cerait pas approuvé et homologué et les
fende distribuée confermément audit compte.
Paul U. GUERIN, Grefies.

Henry Chiapella, avoort de l'exécutice tes-

Henry Chiapella, avocat de l'exécutifice tes ler juil-ler 5 10

Puccession de Caroline ≌ack. OUR (IVILE DE DISTRICT POUR LA parvisse d'Orléans—No 58.781—Division C—Attendu que George Dominique a présenté une pétition à la cour à l'affet d'obtenir des lattres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feus Caroline Hack décédée intestat; avis est par le présent dooné à tous ceux que cela peut cencerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesqualles il ne cerait pas fait droit à ladite pétition.
Par erdre de la Cour

Par ordre de la Coar PAUL O. GUERIN, 27 juin—27—juil 1 6 Greffe

Succession de Mme J. J. Clarke. COURCIVILE DE DISTRIOT pour la pa retant d'Orléans—Ho 58,265—Division l —Avis est par le présent denné aux oreas elem ée cett par le présent denné aux oreas elem ée cette succession et à toutes autres personnes intéresées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivenn; la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le the reasons is in the out; pour leaguelles is empty présents par Joseph A. Gauche, administrateur de cette anocessien, ne serait pès approuvé et hemologies et les limits distribués neu formément audit compts. Payordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN.
27 inim—27—juil 16 Greffer.

Buccession de L. B. Buffard.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la pa"reless à Criéans. No 59,704—Divisies E
— Atleada que Richard P. Strekler a présente
une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des
let me d'administration dans le succession
de feu L. B. Duffard décôdé intestat, avis est par le présent donné à
tous ceux que cela peut ornes me d'avoir à
déduire dans les dix jours, les rairons pour
lesquelles il ne serait pas fait droit à sadite
pétition.
Par ordre de la Cour Succession de L. B. Buffard.

patition.

Par ordre de la Cour.

Paril. O. GUERIN, Grager.

27 juin +27 - juil 1 6

ANNONCES JUDICIAIRES VENTES PAR CE SEERIP.

AWNONCE JUDICIAIRE da Quatrième District. rue Ste-Marie

Entre les ruce St-Thomas et Chip. pews (la rue à l'arrière étant la rae Félicité.) A. Kory & Sons ve Armend Levy.

COUR CIVILE DE DISTRIOT FOUR LA Pareisse d'Oridena.—Ne 59,441—En verte d'un writ de saisée et vente à met adresse par l'Homerable Ceur Civile de District pour la Pareisse d'Oridena, dans l'affaire et-dessus intitalée, le procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Beuras des Beneauteurs. He 340 res Commune, entre les rues Carundaleit et Baroniae, dans le Presiler District de cette ville, le JEUDI. 6 juilet 1899, à médi, de la propriété et engrés édorite. À saveur:
Un certain let de terris, ensemble avec tou-les les améligestions qui » y trouvant et teus les draits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépandant, gitaé dans le Quatrième District de cette ville dans l'Illet No 68, borné par les 1ucs Bte Marie, 8t Thomas. Chéphava et Félicité, désigné comme lot No 4 et mesurent en inseure française, cinquante plede de faco à la rue 8te Marie, sur une profindeur de cent quatorne plede autre lignes parailèles, anelé counu comme lot No 4, dans l'ilet No 7 dans le fautbeurg Huns, d'après un plan drescé par Charles F. Zimple, ingénieur et voyer, en date du 12 mai 1851 et dépend en l'étude du défaut E. B. Canas, notaire en ostie ville. Baiel dans l'affaire ci-desens, Conditions—Comptant sur les lieux.

End Sairfé sivil de la paraisse d'Oriésan.

E. D. Sanndere, avonat des plaignante.

S uin—3 9 16 28 80—fuil 6 COUR CIVILE DE DISTRIOT POUR LA

ANNONOES JUDICIA (RES-VENTER PAR LE MERREP

ANNONCE JUDICIAIRE Vente d'une Propriété Améliorée de Valeur dans le Deuxième

District. Connue comme te No 2412 rue Oridana entre les rues Tonti et Rooboblave.

A. L. Bisocobi et ale, liquidateure, ve Battet Russo.

OUR CIVILE DE DISTRICT peur la pareisse d'Orléans—No 56, 156—En verte
d'un alias writ de fieri facias à moi
adressé par l'Hen. Cour Civile de District
pour la parciase d Orléans, dans l'affaire cidesaus intitules, je procédoral à la veste aux
eschères publiques, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune entre les russ Carendalet et Baronne dans le Premier District
de cette villa, le JEUDI, 6 juillet 1899 à
miei, de la propriété ci-après décrite, à
asveir—

mail, as in propriete diapres decrite, a saveir—

Un certain lot de terre situé dans le Denxisme District de cette ville, dans l'iist Nu trois
sent dix, borné parlen rue. Orléans, St Pierre.
Ro héblave et Tonti: ledit lot de terre est
désigné par le Numéro Quatre d'aprè un plan
su devis annexé à un acte passé en l'étude de
Martin Veorhies, notaire publi- en cette ville,
is 19me jour de lanvier 1893, et mesure
treste pieds de face à la rue Orléans, sur une
prufondeur de cinquante-sept pieds trois
peucos et une demis ligne; ensemble avec toute- les dépendances y avens tenast, et tous
ies dreits, voies, privilèges et avantages y
appartenant en en quelque façon en dép ndant.
Estit dans l'affaire c'dessus

Conditions—Compant our les lieux
FRANK MARQUEZ,
Shérif civil
U. Marineni, Jr.,
et H. S. Suthen, avecate

pour les plaignents 8 juin – 8 9 16 24 80 ... juil 6

AMMONUR JUDIOLATRE. Vente de Propriété Améliorée et de Valeur du Troisième

District Connue comme No 1711 rue Marigny, entre les rues Prosper et Solidelle. Bam Lee et ale ve Wong Geen et ale.

VINGT ET UNIEME SOUR JUDICIAI-

VINGT ET-UNIEME COUR JUDICIAIRE DE Districts pour la paroises Jefferses
sea, No 559—En verta d'un writ de fieri facias
onatre L. A. Desgouttes et en faveur de
Wesg Gors et se à moi adressé par l'Honorable Vingt-e-unième Cour Judiciaire de Disriot, pour la paroises Jefferson, dans l'affaire
oi-dessus intitulée, je procéderal à la vente à
l'enchère publique. La la Rourse des Encanteurs Nr. 846 rue Commune, antre les rues
Carondelet Baronne, dans le Premier District
de cette ville, le JEUDI. 6 juillet 1899 à midi,
de la prepriété di-après décrite à sevoir:
Un certain lot de terre avec les bâtisses et
amélicrations qui s'y trouvent sitaé dans le faubeurg Frankille, dans l'Irdistème District de cette
wille dans l'ilst borné par les rues Marigny,
Prosper, Mandeville et Solidelle, meaurant
en meanre Américaine à pou près de trente
deux meds de facc à la rue Marigny sur à peu
près cent vingt pécis de, profendeur, ledit lot
dans environ à une distance de solvanta-quatre pieds de l'enceignure des rues Marigny et
Prosper. Lequelle propriété ci-deve un décrite
a été acquise par Louis Alexandre Desgouttes
de cette ville, par achat, de John William Roahi aussi de c'tte ville, d'après acte passé
pardevant Che Reille, notaire, daté le 26ème
jour de septembre 1888 et · n'egistré dans le
livre des transferis No 130 folle 200.
Saist dans l'affaire di-ceans, comme la propriété de Louis Alexandre Desgouttes.
Cosotitions—Cospitat sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,

Conditions—Copptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil pour la Paroisse d'Orléans.
A.E. et O. S. Lyvandais, avocats pour le laignante en exécution. 2 juin - 2 3 9 16 23 30—juil 6

Vente d'une Grande Propriété Vente d'une propriété de valeur ANNORCE JUDICIAIRE. du Douxième District. Connue comme le No 815 rue Salsedo, entre les rues Dumaine et

> Ste-Anne. A. L. Biccochi et al., liquidateurs, etc. va Charles Jenkins.

COUR OIVILE DE DISTRIOT pour la parolace d'Oriéans— No 56,154—En verte d'un writ Ta fieri finins à moi aixensé d'un writ Ta fieri finins à moi aixensé par l'Honorable Cour Civile de Déstriet pour la parolace d'Oriéana, dans l'affaire el-deseus intéalés, le procidera à la vente à l'enabère publique, à la Hourse des Enconfeurs, He 540 rue Commune, ontre les rues Carandeles et Barunne, dans le Premier Déstriet de cette, ville, le FEUDI, 13 juilles 1896, à midi, de la propriété ci-desecte désrête, à savoir :
Un aestain let de term, anacu ble avec tentes

savoir:

Un certain let de terre, ensom ble avec teutes les bâtiness et amélierations qui s'y trouvers, et gons les droites voies, privilèges, servitmème et dépendances qui y appartianment en en queleue sorte y appartement etitué dans le Denxième District de cette ville dans l'alet berné par les rués Balcode, Dumaine, Lepes et Ste-Anne, désigné par la lettre "A," sur un croquis annagala un sete d aonat nar la Itale-American Résecuéed Asociation, deté le l'á uin 1893 et mesurant, d'après ledit crequis, trante pieds de face à la rue Balqude, sur une profondeur de coat un pieds huit pences et quatra ligues estre lignés parallèses.

Conditions — Comptent sur les Heux.

Bharif styll de la Parselse d'Orithès U. Marineni, Jr., et H. S. Sethen, aveces pour les violognants.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LESMERIF. --:0:---ARNONOR JUDICIAIRE.

et Sud Robertson, Countre comme No 2601 rue Philip.

Emanuel Smith vs Théodore Pade-OUB CIVILE DE DISTRICT pour la paroiase d'Orisans. No 59.264—En vertu d'us writ de fieri facias à moi adressé par l'Hosorsble Cour Civile de District pour la Paroiase d'Orisana, dans l'affaire ed-dessua intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique. À la Bourse des Encanteurs 86.840 rue Geommuse, entre les rese Carondelet et Baronne dans le Premier District de cette ville, le JEUDI. 6 juillet 1899, à midi, de la propriété quaprès décrite. À saveir—

Un certain let de terre ensemble avec teutes les bătivers et améliorations qui s'y trouvent, et tors les droits, voies, privilèges, servitades et dépendances là dessus appartenant où de quatrième District de cette ville, dans l'ilet borne par les ruse Philip Jackson. Magnotin et 8ud Roberten n. ledit let dete re formant l'encongnure des ruses Philip et Sud Robertson, mesarant trente pieds dix pouces et trois lignes de face à la ruse Philip; q'atre vingt-quinze pieds onze puoces et une ligne de profendeur et façade à la ruse Sud Robertson et quatre vingt-treize pieds huit poi c'a et quatre lignes de profendeur aur l'autre l'igne de côté, et frente pieds neuf pouces et treis lignes sur la

de profondeur aur l'autre legue de côté, et trente pirds neuf pouces et treis lignes aur la ligne du fond.

Ba.et dans l'affaire ci-deaus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
61 érit Civil de la parcises "Priéses.

Thée. Cotonio, avocat pour le plaignant.
3 juiu—2 9 16 23 30—juil 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur et Améliorée du Premier

District. Etant la bâticoca ardoisée à deux étages en briques,

Conque comme le nouveau No 832 (vieux No 239) rue Baronne, entre les rues Julie et

St. Joseph. Mme Frances E. Patton ve Mme Georgia J. Muncy.

CIOUE CIVILE DE District pour la parélace d'Orisans No. 59,420 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Farotese d'Orisana, dans l'affaire ci-deseus rarosse « Urioana, date l'amare ci-desen-inttnice, le procéderal à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Russateurs, No 840 rue Commune, antres les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette-ville le JEUDI, 27 juillet 1899, à midi, de la prepriété ci-après décrita, à saveir— Un lot de ferre avec touten les bâtimen e

amélic ations qui a'y trouvent et les droits, vois, priv.lèges, servi udes et avantages y appar enant, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Baronne, Carondelet, Julio et St.Joseph, et mesarant, Carendelet, Polie et St.Joseph, et mesarant, meure auglaise, vingteinq pieds à la rue Farure, la même façare aur une allée de vingt pieds aur une profondeur entre lignes par-lièles de cent cinquante-huis pieds.

Saisi dans l'affaire di-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif divil part la parquess d'Orléens.

In progress accepts weren, a savet:

La moitié du lot He 19, dans le Utaquième District de cette ville, dans l'Het He 150 horné par l'avenue Pathiagae, la pas Elmire, la rue Market mainteniné juveune Opeleases, et le rue Jaccott, meletidant juveune Hidell, meetrant quince pione de face à l'avenus Bacilians, our cent vingt-quarge plais de professemplane des peut plac de professemplane dans C. C. E. 127, jelle 444.

Baki deste l'allelle de des les leux.

Oughitlese James de les leux.

ANNONCES JUDICIAIRES-

VENTED PAR LE SUNTIT

ANNOYOR JUDIOLAIRY. Vente d'une grande propriété de valeur du Sixième District.

Formant l'encoignure des rues Carundelet et Deleobaise. Course comme No 3505, the Caron-

delet. Mme John Ganche va Mme Laura No

Angell.

Angell.

COUR CIVILE DE DISTRIOT, pour la parciase d'Orléane—No 58,833—En vertu d'un writ de sains et vente à moi adresse par l'Honorable Cour Civile de District pour la parciase d'Orléane, dans l'affaire oi-dessus intitués, je precèderai à la vente à l'enchère pablique à la Bourse des Encantenrs, Nos 840 ruse Commune, entre les ruse Carondeles et Barenne dans le Premier District de cette ville, se JEUDI, 13 juillet 1899, à midi, de la prepriété d'après décrite, à savoir:

Une certaine plèce ou portion de terre artir e dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le No 428, borné par les ruses Carondelet, l'elachaise. Baronne et Foucher, formant l'encoignore des russ Delachaise et Carondelet, et meaurant cent quarante mx pueds, onze ponces et quatre lignes de face à la rue Carondelet, et meaurant ent quarante mx pueds, onze ponces et quatre lignes de face à la rue Carondelet, et meaurant cent quarante le pouces et deux lignes en largeur dan le fond, cent quarante buit pieds deux pouces de prefondeur et façade à la rue Delachaise et cont quarante espt pieds, neuf pouces de proton-deur sur le côte vers la rue Foucher. Il tout en mesure américaine, l'adité propriété se compose des lots 1, 2, 3, 4 et 21 et deux tiers partie du lot cinq d'après le plan de l'adite propriété anneré à un acte de vente passé pardevant W. T. La han, notaire, le 26 mars 1863, ensemble svec tou-tes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dioits, voies et avantages y appartenant ou de quelque manière en dépendant. tages y appartenant ou de quelque manière en dépendant.

iépendant.

Baisi dans l'affaire ci-dessus.

Cenditions—Comptant sur les lieux.

FFARK MARQUEZ,

Shéilf civil de la paroisse d'Orléans..

Edwin T Merrick, avocar pour la plaignants:

10 juin—10 16 23 30—iniliet 7 13

AMEGICE JUBICIATER Vente d'une grande portion deterrain de valeur dans le

Sixième District. Falsant face aux deux rues Soniat et Dufossat, entre les rues Breslau et

Long. Mme Mary A. Vaught, femme de D. A. S. Vanght, ve Emil Jordy.

COURCIVILE DE DISTRICT POUR LE OUR CIVILE DE DISTRICT POUR LES
Vente d'une propriété améliorée
de valeur du Quatrième
District.
Formant l'encoignure des rues Philip
et Sud Robertson,

OUR CIVILE DE DISTRICT POUR LES
Pareises d'Orièans — No 59,478 — Envertu d'un writ de sainle et vente à met
adresse par l'Hemorable Cour Civile de District peur la paroise d'Orièans, dans l'affaire
et dessus intitulés je procèderal à la vente
à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues
Carondelet et Baronne, dans le Premier District de ostite ville, le JEUDI, 13 juilles
1899 à midit, de la propriété ci-après decrite,
à sevoir—

1899 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir...
Une certaine pièce ou pertion de terre avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les dreits, voies, privilèges et dépendances y appartenant, siuée dans le Sixième District de cette ville, dans cette partie de cela communément nommée Faubeurg Avart et dans l'ilet borué par les rues Dufossat. Breslau, Long et Soniat, laquelle est numérotée 92 sur le plan original dudit Faubeurg Avart et laquelle dite portion de terre est située sur la rue Soniat à une distance de cent piede de l'encoignure des lues Soniat et Breslau, et rue Soniat à une distance de cent pieds de l'encoignure des unes Soniat et Bresiau, et meeurant cent pieds de fice à la une Soniat au deux cent cinquante pieds de prefondeur, entre lignes parailèlee, e étendant au trave a à la rue Dufossat sur laquelle elle a une façade de cent rieds et étant borné aur le côté vers la rue Breslau par la propriété transfârée à A. F. Alli-on, le 9ème jour de mai 1877.
Saisi dans l'affaire el-deasus.

Jenditions—Computant sur les lieux
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
Denègre, Blair & Denègre, avecat pour laplaignante.

9 juin-9 16 23 30- jui 7 13 AMNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une Propriété de Va-Jeur du Troisième

District, Formant l'encoignure des rues Marais et Annette, (dans l'ilet borné par les dites rues et les rues St-Antoine et Ur-

quhart. The Jackson Brewing Co., vs Gustave Villermin.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA parcisse d'Oriéans.—Ne 59,443.—En vertu d'un writ de sainie et veute à mei adressé par l'Honorable Cour Civile de District peur la pensisse d'Oriéans, dans l'affaireci-desus intingés, je precéderal à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Ev 840 rus Commune, entre les ruse Carondelet et Berunne, dans le Premier District de cetteville, le JXUDI, 6 juillet 1899. à midi. de la propriét d'après décrits, à anvoir:

Une dertaine person de verre, ensembles avec les hâtisses et amélierations qui s'y trouvent. It acepté i église qui appartient aux lo vent. (**xcepté léglise qui appartient aux lo cataires) et toutes les dépendances qui y appartientent, attaée dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet berné par les rues Annette, St-Antoine, Urquhagt et Marais (anciennement Meraice), laquaif portion de terre forme l'enco gaure (es rues Marais et Arnette, et mesurant quarante deux piede sept pouces et quatre lignes sur la nue Marais sur solvante-trois piede, sept pouces et quatre lignes de profondeur et face à la rue Annette daisi dans l'affaire ci-dessus.

Canditions—Comptant sur les lisux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orlèans.

E. K. Skinner avecat pour les plaignants.

2 juin—29 16 23 30—juil 6 vênt. 🕩 xcepté i église qui appartient aux lo

W. A. Pollock Liquidating Commisatonner Batk of North America,

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Veuve Hodgine and Arthur Hodgine. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la pa-

PRANK MARQUEZ.
Sherif civil pour la paroisse d'Orléans.
Marour W. Patton, avocat peur la plaigante.
Mém: Le abérif toutefois, est autorisé par la plaiganate d'annons er que la plaiganate d'annons er que la plaiganate cocepters jusqu'an montant de son jugement (de \$3.300 avce 8 010 du 10 esprembre 1897) jurqu'au paiement) un tiere ou plus comptant et la balainne en billera de un set deux an, portant untérêt au taux de 8 0,0 per an de la date de la vante jusqu'an pelement grantic paroitant untérêt au taux de 8 0,0 per an de la date de la vante jusqu'an pelement grantic par lien du vendeur et hypolèque apéciale, avec toutes les clauses unsules de sécurité relatives au transfert de la police d'assurance, 50,0 h maraires d'avocat en one de procès, etc.

23 juin-23 24 30-juillet? 14 21 27

AMETURGE JUDICIAIRE.

Vente de propriété du Ciuquième

Diatrict.

Thomas P. Robinson ve Andrew H.

Cours civilla sur District? Pour La passurance d'Orléans. Annotate de la contre de la

Bie 242, Baist dans l'atthire et desena. Conditions company our les lleux, FRARE MARQUES. Shinif Civil de la camana (Philippe Marchant Civil de la camana marchante (Philippe Interior of Lace, Appelle your Mile 16 jain-10 17 22 90-jail 7 16 50